

Dans ses instructions le pieux fondateur revenait souvent sur ce même sujet. « Je n'aime pas, disait-il, les frères dont la présence fait fuir les enfants ; mais j'estime, comme très propres à faire aimer la religion, ceux dont le caractère gai et les manières douces et affables annoncent un cœur content et vertueux. Pour édifier les enfants, pour les gagner à Dieu, il est nécessaire d'avoir une véritable piété et une solide vertu ; mais cela ne suffit pas : il faut encore un caractère et des manières qui plaisent et qui attirent. Or le caractère le plus propre à faire le bien est celui qui est tout à la fois gai, ouvert, prévenant, affable et constant ; mais le caractère ne peut être tel qu'autant que le cœur est humble, charitable et respectueux. L'humilité et la charité sont le fondement et le principe de toutes les bonnes qualités qui captivent et gagnent l'affection et l'estime des hommes. Remarquez que ce n'est pas sans raison que je mets le respect pour l'enfant sur la même ligne que la charité et l'humilité ; car, outre qu'il découle naturellement de ces deux vertus, il n'y a rien de plus nécessaire dans l'éducation, et pour le maître et pour l'élève, que le respect mutuel qu'ils se doivent. Personne parmi vous ne doute de cette vérité en ce qui concerne le respect dû à l'instituteur ; vous voulez tous, vous exigez tous, que vos enfants vous respectent, et vous ne croiriez pas pouvoir faire l'éducation de celui qui vous refuserait ce devoir. Or, il vous est également impossible de bien élever un enfant, si vous ne le respectez pas. Mais pourquoi faut-il respecter l'enfant ? Je vous répondrai qu'il faut respecter l'enfant :

« 1° Parce que vous voulez qu'il vous respecte ; car ici, comme pour tout le reste, vous êtes obligé de donner l'exemple de ce que vous exigez ;

« 2° Parce que l'enfant est votre semblable ; parce qu'il est comme vous l'enfant de Dieu, le membre de Jésus-Christ et le temple du Saint-Esprit ;

« 3° Parce qu'il est innocent, et que l'innocence et la vertu

sont les choses qui méritent le plus nos respects et notre vénération ;

4° Parce que vous ne gagnerez son estime, sa confiance et son affection que par le respect que vous lui porterez et par les bons procédés dont vous userez à son égard ;

« 5° Parce que le respect que vous porterez à l'enfant le tiendra dans le devoir, et lui fera éviter la plupart des fautes qui sont une suite de son âge et de sa légèreté ;

« 6° Parce que ce respect est pour vous la sauvegarde de votre vertu, la barrière qui vous protège contre votre propre faiblesse, contre les dangers que vous pouvez rencontrer dans l'enseignement et dans vos rapports continuels avec les enfants ;

« 7° Parce que ce respect est le frein le plus fort pour vous retenir, pour vous calmer dans un moment d'irritation et de colère, et conséquemment le moyen le plus efficace pour prévenir les mauvais traitements et toute pénitence ou correction injuste ou trop sévère ;

« 8° Parce que, sans ce respect et la sage prudence qui doivent toujours le diriger, l'honnêteté, les prévenances, l'affabilité, la douceur et la complaisance que vous devez pratiquer dans vos rapports avec les enfants, ne seraient plus qu'une basse et coupable adulation, qui vous avilirait et vous rendrait méprisable même à vos élèves.

« Si vous me demandez maintenant quels sont les défauts les plus contraires au respect que l'on doit à l'enfant, je vous répondrai que ce sont :

« 1° La rudesse et la dureté, d'où proviennent pour l'ordinaire les mauvais traitements.

« 2° La légèreté, qui fait que l'on manque de retenue et de gravité, que l'on ne pèse pas ses paroles, que l'on dit et que l'on fait mille choses propres à donner de mauvaises impressions à l'enfant.

« 3° Toute familiarité qui serait de nature à porter l'enfant à sortir des bornes du respect qu'il doit à son maître, ou qui le rendrait moins docile et moins exact à ses devoirs.

« 4° Les amitiés particulières, les affections naturelles, les caresses et les autres marques d'attachement qui en sont les suites.

« Le frère qui est trop bon et qui se permet de basses familiarités, s'avilit autant que celui qui est dur, brutal et qui maltraite les enfants. Un maître qui a du jugement, qui tient à sa réputation, qui comprend sa dignité, et par-dessus tout qui a envie de faire le bien et de prévenir pour lui tout danger, ne touche jamais les enfants avec la main, ni pour les caresser, ni pour les corriger.

« 5° L'inconstance dans la manière de conduire les enfants, et dans les procédés d'enseignement. Cette facilité à changer de conduite d'un instant à l'autre, à tout punir aujourd'hui et à tout pardonner demain, à faire tantôt d'une façon et tantôt d'une autre, est une preuve que l'on ne comprend pas l'importance de l'œuvre de l'éducation, que l'on ne connaît pas les principes qui en assurent le succès, et que l'on remplit d'une manière toute profane le ministère le plus excellent et le plus élevé.

« 6° La faiblesse volontaire ou de caractère, qui dissimule les défauts de l'enfant ou qui n'ose les combattre. Car ce n'est pas aimer l'enfant, ni le respecter, que de tolérer qu'il vive sans discipline, de le laisser croupir dans ses défauts et de lui permettre de faire ce qu'il veut. Une telle conduite, particulièrement dans un maître religieux, est cruelle et blesse profondément le respect qui est dû à l'enfant.

« 7° Enfin, un défaut des plus contraires au respect qui est dû à l'enfant, c'est le manque de dignité, d'où il suit qu'on se permet une foule de choses qui blessent le respect que l'on se doit à soi-même et qui donnent à l'enfant une mauvaise opinion de son maître, et le portent à le mépriser. »

C'est pour conserver les frères dans une grande égalité de caractère, pour les préserver de toutes saillies d'humeur et pour écarter tout ce qui serait de nature à blesser le respect que les maîtres et les élèves se doivent réciproquement, que

le Père Champagnat a fait ces règles si sages qui défendent aux frères de se familiariser avec les enfants, et même de jouer avec eux, de les tutoyer, de leur donner des sobriquets, de se servir en leur parlant ou en les reprenant de termes durs et offensants, et d'user de pénitences afflictives. Par d'autres règles non moins sages, le pieux fondateur prescrit aux frères :

« 1° D'être toujours très honnêtes avec les enfants, et de les former à la civilité beaucoup plus par leurs exemples que par leurs leçons;

« 2° De renvoyer la punition des fautes graves au lendemain, afin que la correction soit faite dans le calme, et que l'esprit de justice, de charité et d'indulgence l'accompagne toujours;

« 3° D'élever leur cœur à Dieu toutes les fois qu'ils doivent punir les enfants ou qu'ils ont à leur faire une réprimande ou à leur donner quelques avis.

Le but de ces règles et des instructions du pieux fondateur n'est pas seulement de préserver les frères de tout acte de dureté, mais encore de faire de leur école une famille, par les sentiments de respect, d'amour et de confiance réciproques, qui doivent animer les maîtres et les élèves.